

## INSCRIPTION & CONTACTS



L'inscription est gratuite mais obligatoire, avant le **29 juin 2018**. Elle tient le lieu de convocation à la journée.

- Pour les agents territoriaux, sur la plateforme d'inscription du CNFPT avec le code d'accès **D4A00 001**
- Pour tous les autres, en remplissant le formulaire en ligne, accessible aussi depuis le site [voiriepourtous.cerema.fr](http://voiriepourtous.cerema.fr)

Le déjeuner, pris sur place, est offert par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

### Contacts

**Flavien Lopez** – Cerema Centre-Est – Unité Usagers et partage de la Voirie  
**Tél** : 04 74 27 51 53 – **Courriel** : [uv.dcap.dterce@cerema.fr](mailto:uv.dcap.dterce@cerema.fr)

**Vincent Psalmon** – CNFPT – Délégation Bourgogne-Franche-Comté  
**Tél** : 03 86 52 77 91 – **Courriel** : [vincent.psalmon@cnfpt.fr](mailto:vincent.psalmon@cnfpt.fr)

## ACCÈS



**Conseil Départemental de la Côte-d'Or – Salle d'honneur**  
1 rue Joseph Tissot – 21 000 Dijon

La salle est accessible à pied depuis la gare de Dijon (15 minutes, 1,2 km).



Elle est également desservie par les lignes de tramway :

- T1 – arrêt Godrans ou République – accessible depuis la gare et le parking-relais Piscine Olympique (31 rue Pierre de Coubertin à Dijon)
- T2 – arrêts Godrans ou République – accessible depuis la gare et le parking-relais Valmy (180 route de Langres à Dijon)

Le Grand Dijon propose enfin un service de vélo en libre service équipé de 40 stations et 400 vélos ainsi que de la location de courte et moyenne durée. Informations sur le site [divia.fr](http://divia.fr) → page vélo

## JOURNÉE D'ÉCHANGES



# Développer la pratique du vélo en périurbain et interurbain



MARDI

3

Juillet  
2018

Dijon

Conseil Départemental de la Côte-d'Or  
Salle d'honneur – 1 rue Joseph Tissot



## CONTEXTE



Au lendemain des assises de la mobilité et à la veille de la prochaine loi d'orientation, la mobilité de demain est en passe d'être redéfinie, à l'appui des enjeux environnementaux, économiques et sociaux de plus en plus prégnants. La pertinence du vélo pour satisfaire ces enjeux n'est plus à démontrer que ce soit pour un usage du quotidien ou un usage touristique ou de loisir, comme moyen de transport unique ou comme maillon d'une chaîne de déplacement intermodale. Pourtant, la part modale de ce mode ne s'élève encore qu'à 3 % en France alors que les objectifs nationaux affichés se situent à 12 %.

Fort de ce constat, il semble primordial de porter à la connaissance des décideurs et aménageurs des solutions pour changer de braquet et favoriser encore davantage la pratique cyclable sur les territoires. Si les obstacles peuvent de prime abord sembler nombreux à franchir, les leviers d'action pour les surmonter le sont tout autant.

## OBJECTIFS



- Actualiser les connaissances techniques et réglementaires
- Partager collectivement des repères et des références de qualité
- Tirer des enseignements des retours d'expériences présentés
- Conforter les dynamiques initiées sur les territoires
- Enrichir le réseau d'acteurs-ressources

## ORGANISATION



**Une Voirie pour Tous** est un programme national partenarial qui s'adresse à tous les praticiens de l'aménagement de la voirie et des espaces publics (services de l'État, collectivités territoriales, CAUE, agences d'urbanisme, acteurs privés, représentants associatifs). Son objectif est de contribuer à l'évolution et à la diffusion des pratiques et des savoir-faire qui visent à mieux prendre en compte, dans l'aménagement, l'ensemble des usagers de l'espace public et notamment les plus vulnérables (cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite...).

Cette journée d'échanges interrégionale (Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes) s'inscrit aussi dans le dispositif des **CoTITA** (Conférences Techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement) qui œuvre au développement d'une communauté technique publique locale et l'échange entre l'État et les collectivités.

Elle est organisée par le **Cerema Centre-Est**, en partenariat avec la Délégation Bourgogne-Franche-Comté du **CNFPT**, le Conseil Départemental de la **Côte-d'Or**, qui l'accueille et l'association des **DRC** (départements et régions cyclables). Les DRC sont un réseau de collectivités (régions, départements, intercommunalités) mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de leur stratégie : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires, faire du vélo un outil de mobilité à part entière, porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo et faire de la France une grande nation cyclable.



## 09h00 – Accueil-café

**Animation** : **Camille Thomé** – Association des DRC et **Flavien Lopez** – Cerema

## 09h30 – Ouverture de la journée

**Marie-Claire Bonnet-Vallet** – Vice-présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or et de l'association des Départements et Régions Cyclables

**Dominique Thon** – Directeur du Cerema Centre-Est

## 09h50 – Actualités nationales sur le vélo

*Assises de la mobilité, plan vélo, loi d'orientation des mobilités, appels à projets*

**Pierre Toulouse** – Adjoint de la Coordinatrice interministérielle pour le développement de la marche et l'usage du vélo

## 10h30 – Quels moyens pour réussir sa politique cyclable ?

Développement d'une politique cyclable dans les territoires périurbains et interurbains

*13 leviers pour agir, plateforme de mesure des fréquentations cyclables*

**Camille Thomé** et **Stéphanie Mangin** – Association des DRC

Quelles démarches régionales pour encourager le développement du vélo ?

*Schémas régionaux véloroutes voies vertes, liens avec l'aménagement, financement*

**Philippe Lancelle** – Région Bourgogne-Franche-Comté

**François Jarry** et **Damien Derouet** – Région Auvergne-Rhône-Alpes

## 12h30 – Déjeuner proposé sur place

## 13h30 – Les aménagements cyclables : planification et réalisation

L'exemple d'une politique cyclable départementale

**Xavier Lejay** et **Pascal Bresson** – Département de la Haute-Saône

L'exemple d'une politique cyclable intercommunale

**Michel Quinet** – Beaune, Côte et Sud, Vice-président en charge de la mobilité

L'aménagement de deux voies vertes multi-usages en territoire périurbain

**Jean-François Donque** – Annemasse - Les Voirons Agglomération

L'aménagement d'une CVCB pour desservir une zone d'activité périurbaine

**Marie Couvrat-Desvergnès** – Pays Voironnais et **Nicolas Merle** – Cerema Centre-Est

## 15h30 – Table ronde : quelles perspectives pour l'avenir ?

**Sylvie Banoun** – Coordinatrice interministérielle pour le développement de la marche et l'usage du vélo

**Catherine Hervieu** – Dijon Métropole, Vice-présidente en charge de la mobilité

**Marie-Claire Bonnet-Vallet** – Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Vice-présidente

**Albert Cessieux** – Association d'utilisateurs des véloroutes et voies vertes (AF3V)

## 16h30 – Visite à vélo autour de la ville de Dijon (optionnelle)

## 18h00 – Fin de la journée